

## Attestation d'intempérie

Un violent orage de grêle s'est abattu dans les Yvelines le **5 septembre 2022**, suivi d'une pluie de grêlons en l'espace de quelques minutes.



Il est important de noter que les dégâts causés par la grêle n'étant pas reconnus par les assurances dans le cadre du dispositif lié aux catastrophes naturelles, la municipalité met à disposition des Epônois une attestation qui pourrait vous être demandée par votre assureur.

### Documents

[Attestation Ville orage grêle 5 sept 2022](#)

[Bulletin météo de la Préfecture des Yvelines](#)